



Commune de GINASSERVIS

Place du Docteur Richaud
83560 GINASSERVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **OBJET DU MARCHÉ** : Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'assainissement et d'eau potable sur les réseaux communaux de GINASSERVIS.
Tranche 1 - Travaux d'assainissement :
Réhabilitation des regards et élimination des Eaux Claires Météoriques (ECM)
Remplacement du Poste de Refoulement (PR) du Village
2. **MAÎTRE D'OUVRAGE** : Commune de Ginasservis – Place du Docteur Richaud – 83560 GINASSERVIS / Tél. : 04 98 05 21 46 / Fax : 04 98 05 21 50 / Représentant du pouvoir adjudicateur : M. Hervé PHILIBERT, en qualité de Maire / Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
3. **ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE** : SIAGE INGÉNIERIE – Personne chargée du dossier : M. Gilles DURANCEAU – 09 87 19 30 45 – Le Clos des Rosils Bâtiment E 102, rue du Rouet 13008 MARSEILLE – contact@siage-ingenierie.com
4. **PROCÉDURE DE PASSATION** : Cette procédure est une procédure adaptée organisée conformément aux dispositions de l'article L2123-1.1 de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et des articles R2123-1.1, art. R. 2123-4. et R. 2123-5. du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.
5. **CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES** : Travaux d'assainissement : Réhabilitation des regards et élimination des Eaux Claires Météoriques (ECM) - Remplacement du Poste de Refoulement (PR) du Village
Montant estimatif des travaux : 348 000 € HT.

6. MISSIONS :

Missions de base

Code	Libellé
AVP	Avant-projet
PRO	Etudes de projet
ACT	Assistance pour la passation du contrat de travaux (dont rédaction du dossier de consultation des entreprises, analyse des candidatures et offres des marchés de travaux correspondants, rédaction du rapport d'analyse des candidatures et des offres et mise au point possible)
VISA	Visa des études d'exécution (VISA)
DET	Direction de l'exécution des travaux
AOR	Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement

Missions complémentaires :

Code	Libellé
DIAG	Diagnostic – uniquement pour l'opération n°1 du présent marché
OPC	Ordonnancement, Pilotage et Coordination
Autres missions complémentaires (AMO)	Assistance au Maître d'Ouvrage pour les procédures de passation de toutes les consultations connexes nécessaires aux travaux objets du présent marché. Assistance au Maître d'Ouvrage pour le suivi et le contrôle des prestations connexes.
	Assistance au maître d'ouvrage pour l'obtention des autorisations des travaux précités.

7. MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :

Fonds propres, Subventions, Emprunts - Paiement à 30 jours par mandat administratif

8. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES D'ATTRIBUTION :

Candidature :

-Lettre de candidature ou le formulaire DC1 et en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses co-traitants.

L'imprimé DC1 est disponible sur le site du portail de l'économie et des finances : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

-L'imprimé DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ou équivalent.

L'imprimé DC2 est disponible sur le site du portail de l'économie et des finances : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

A défaut de l'utilisation du formulaire ci-dessus, les justifications à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise générale soit en tant que membre d'un groupement :

-Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du CCP, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail;

-Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois derniers exercices

-Déclarations appropriées de banques,

-Niveau approprié d'assurance des risques professionnels, assurances décennales et responsabilité civile en adéquation avec le marché

-Une liste des principales missions effectuées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé,

-Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

-L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise (ou CV), et notamment des responsables de prestation d'études ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; ainsi que la composition de l'équipe mise à disposition pour le présent marché - L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ;

Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants ou tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres ;

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

-Le Document Unique de Marché Européen (DUME)

Conformément à l'article R. 2143-4. du CCP, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la

Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen sus-visé, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3. du CCP.

Le DUME est disponible à l'adresse suivante :

<https://ec.europa.eu/growth/tools-databases/espd/filter?lang=fr>

Le DUME remis par le candidat est rédigé en langue française.

Le candidat n'est pas autorisé à se limiter à indiquer dans le DUME qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celle-ci. Il doit également fournir à l'appui du DUME, les documents mentionnés précédemment.

En cas d'allotissement, et si les critères de sélection varient selon les lots, un DUME doit être rempli pour chaque lot (ou pour chaque groupe de lots partageant les mêmes critères de sélection).

Un candidat qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit fournir son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel.

En cas de groupement d'opérateurs économiques, même temporaire, un DUME distinct doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Offre :

1) L'Acte d'Engagement qui est à accepter sans modification, dûment complété, daté et signé ; et ses annexes 1 « décomposition forfaitaire du prix et répartition entre co-traitants » et 2 « déclaration de soustraction » datés et signés ;

2) Le cas échéant, le ou les documents relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat : le pouvoir devra obligatoirement être joint à l'offre ;

3) Le mémoire technique justificatif daté et signé ;

Les concurrents devront, à l'appui de leur offre, fournir un mémoire justificatif et descriptif précis permettant d'apprécier le contenu de leur offre et précisant la méthodologie employée pour chacune des phases de l'étude.

Pour chacune des phases détaillées du programme technique le bureau d'études devra en particulier mentionner dans sa proposition :

- le personnel mis à disposition (C.V., fonctions au sein du bureau d'études) ;

- les sous-traitants éventuels ;

- une note méthodologique assorti d'un calendrier prévisionnel. Et tout autre élément que le candidat jugera utile.

Seront également joints à l'offre, une note justifiant le délai de mobilisation du ou des chargé(s) d'étude sur le terrain (DET) d'autant que les études et les travaux doivent s'enchaîner de manière à optimiser les délais de réalisation.

4) Le CCTP-Programme technique, daté et signé.

Pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre une déclaration de soustraction en remplissant le formulaire intitulé « Annexe de sous-traitance » joint l'Acte d'Engagement ou sur un document équivalent mentionnant notamment :

- la nature des prestations

- le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé,

- le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant,

- les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et le cas échéant, les modalités de variation des prix,

- les capacités techniques professionnelles et financières du sous-traitant (si ces dernières n'ont pas été fournies à l'appui de la candidature pour justifier les capacités techniques, professionnelles et financières complétant celles du candidat).

- une déclaration sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdictions de soumissionner.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et chiffrée en euro (unité monétaire du marché).

Le pouvoir adjudicateur exige que les candidats joignent une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté, aux documents rédigés dans une autre langue.

Les candidats sont informés que l'acheteur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s).

Conformément à l'article R2144-4. du CCP, le marché ne pourra être attribué au candidat retenu sous réserve que celui-ci produise dans un délai de 10 jours, les certificats prévus aux articles R2143-6. à R2143-10. du CCP, permettant de justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction soumissionner :

- Une déclaration sur l'honneur, datée et signée, attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné aux articles L.2141-1. et aux 1° et 3° de l'article L.2141-4. du CCP,
 - Un extrait de registre pertinent (K, K bis, extrait D1, inscription au répertoire des métiers ou document équivalent) de moins de trois mois*,
 - La copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire, (le cas échéant),
 - L'attestation de régularité fiscale*,
 - Une attestation de fourniture de déclarations sociales et de paiement émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions sociales datant de moins de six mois (URSSAF ou équivalent)*,
 - Le certificat attestant de la régularité de paiement des cotisations d'assurance vieillesse et assurance invalidité- décès (ne concerne que les professions libérales et avocats au CE et à la cour de cassation), - L'attestation responsabilité civile professionnelle liée aux activités, objet du présent marché,
 - Une attestation libératoire délivrée par l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH) certifiant de la régularité au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-2 à L.5212-5 du Code du travail,
 - Une attestation de congés payés (le cas échéant pour les entreprises assujetties à une caisse de congés payés),
 - La liste nominative des salariés étrangers employés prévue aux articles D8254-2 à D8254-5 du code du travail ou une déclaration sur l'honneur indiquant qu'aucun salarié étranger n'est employé *,
 - Pour les ouvrages de construction autres que ceux mentionnés à l'article L243-1-1 du code des assurances, l'attestation d'assurance de responsabilité décennale. L'opérateur économique dispose d'un délai de 15 jours à compter de la notification du marché pour produire cette attestation. (art. 9 du CCAG Travaux),
- Conformément aux articles D8222-5 et D8254-4 du Code du Travail, ces documents sont à fournir tous les 6 mois et jusqu'à la fin de l'exécution du marché.

Par ailleurs, il conviendra de fournir :

- RIB (commun si groupement solidaire)
- Le cas échéant, le ou les documents relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.

Après vérification de la conformité des offres, la commission technique classera les offres sur la base des critères énoncés ci-dessous :

- Valeur technique de l'offre (60%), appréciée au vu de :
la méthodologie, l'organisation, les qualifications et l'expérience du personnel assigné à l'exécution du marché public, au regard des éléments présentés dans le mémoire technique justificatif.
- Prix des prestations (40%).

9. MODALITÉS DE RETRAIT DES DOCUMENTS DE CONSULTATION : Dossier à télécharger sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

10. MODALITÉS DE REMISE DES CANDIDATURES : Les candidatures devront parvenir avant le Lundi 31 août 2020 à 12h00 sur le site : <https://www.marches-securises.fr>. Elles devront respecter les exigences figurant sur le règlement de consultation.

11. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

12. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Mairie de Ginasservis - Secrétariat général - Tel : 04.98.05.21.46 - Email : c.oziel@ginasservis.com

13. SERVICES HABILITÉS A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS :
Tribunal administratif de Marseille - 22-24 rue Breteuil 13006 MARSEILLE - Tel : 04 91 13 48 14.

14. DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : Le 24 juillet 2020.